



CABINET- service de la communication interministérielle

Nouméa, le 03 mars 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESENTATION DES TRAVAUX CONCERNANT LE REFERENTIEL ECOQUARTIER EN NOUVELLE-CALEDONIE

La 3^e mission d'appui à la démarche ÉcoQuartier du Ministère du Logement, de l'égalité des Territoires et de la Ruralité en Nouvelle-Calédonie est présente en Nouvelle-Calédonie du 2 au 5 mars 2015.

Cette mission a pour objectif de présenter la démarche ÉcoQuartier aux élus municipaux et provinciaux afin de favoriser son appropriation par les acteurs néo-calédoniens.

Dans le cadre de cette démarche, un comité technique (COTECH) multi-partenarial a été créé, à l'initiative du Haut-commissariat, en octobre 2014.

Ce COTECH est composé de l'ensemble des collectivités du territoire, d'universitaires et de scientifiques, de professionnels du secteur de l'aménagement, de représentants de la société civile et du milieu associatif.

Déjà réuni à trois reprises, ses missions sont les suivantes :

- sensibiliser et accompagner les collectivités néo-calédoniennes sur les enjeux de la ville et des territoires durables à travers la démarche ÉcoQuartier ;
- constituer un lieu d'échanges, d'observations, de mise en commun d'expériences et d'évaluation, des projets d'ÉcoQuartiers au niveau territorial ;
- susciter de nouveaux projets d'ÉcoQuartiers sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie en ville, dans les villages et en tribus.

Le premier chantier du comité technique consistera à la contextualisation du référentiel de la démarche ÉcoQuartier en Nouvelle-Calédonie.

Parmi l'émergence des nombreuses initiatives d'aménagement durable sur le territoire, l'opération Sakamoto de la ville de Nouméa est pionnière de la démarche EcoQuartier.

Cette démarche place les habitants au cœur des opérations d'aménagement. Elle contribue à l'émergence de nouvelles pratiques afin de tendre vers des territoires océaniques durables.

Contact presse :

Service communication

☎ 26 64 22 - 77 71 93

@ : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr